DOSSIER

LE SITE DE CAMPARIAN
première campagne de fouilles

Magazine
d'informations
de la commune de Canéjan
Décembre 2010

Canéjan mag

n°10



Festival Méli-Mélo du 31 janvier au 9 février 2011

Sortir à Canéjan

Grandir à Canéjan

w w w . c a n e j a n . f r

A votre service...



VITRERIE
REVÊTEMENTS DE SOL ET MUR
IMPERMÉABILISATION DE FAÇADE

4, avenue de Marsaou
Z.I. de la Briquèterie - 33610 CANÉJAN
Courriel : jean-luc.delor@orange.fr
Tél. 05 56 75 08 16 - Portable 06 07 86 66 16







GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS :

SITA EST LÀ !





Location de bennes
aux Collectivités,
Entreprises
et Particuliers.

Gestion globale de tous vos déchets
collecte,
tri, valorisation,
élimination.



SITA SUD OUEST
Siège
31 rue Thomas Edison - CS 60072
33612 CANEJAN CEDEX
Tél : 05 57 26 02 02







Décembre 2010

Chères Canéjanaises, Chers Canéjanais,

Nous laissons derrière nous une année riche en engagements, avec tout d'abord une implication forte de notre collectivité en faveur des thématiques du développement durable faisant de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un **Agenda 21 local une des priorités de l'équipe municipale** pour ce mandat.

Le choix de cette démarche de développement durable répond d'une part à nos engagements politiques et à l'ambition que nous portons pour Canéjan et les Canéjanais à savoir celle de gérer l'action communale dans le respect des principes de responsabilité et de précaution.

Le CESEM (Conseil Economique, Social et Environnemental Municipal), instance de concertation de l'Agenda 21, sera la véritable cheville ouvrière du projet. Placé sous la coordination d'**Yves LEGRAND**, le CESEM, et les 33 membres qui le composent, ont déjà commencé à travailler à l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé dont les grands enjeux seront approuvés dès 2011 par le Conseil municipal.

Nous retiendrons aussi de l'année 2010 nos efforts aboutis en matière de **diversification et de développement économique** avec la poursuite de la commercialisation du Parc d'Activités du Courneau et la création de la zone « Actipolis II » qui accueille déjà ses premières entreprises.

Enfin, nous garderons aussi le souvenir d'une période où nous avons confirmé notre engagement en faveur d'une **politique d'investissements raisonnée** pour apporter une réponse adaptée aux attentes des Canéjanaises et des Canéjanais en matière d'amélioration du cadre de vie, d'équipement scolaire et de mesures spécifiques en direction des personnes en difficultés.

Le début de l'année 2011 sera probablement marqué par l'incertitude, dans une phase de préparation budgétaire, liée aux conséquences de la réforme territoriale mais également de la disparition de la taxe professionnelle. En effet, si en 2010, les collectivités territoriales ont perçu le produit de la taxe professionnelle, avec la garantie que ce produit ne serait pas inférieur à celui perçu en 2009, à partir de 2011, les collectivités bénéficieront d'une fiscalité "entreprises", dont le calcul obéit à un mécanisme encore peu lisible pour les exécutifs locaux.

Malgré cela, deux des projets les plus significatifs de cette mandature seront engagés en 2011. Ainsi, **la deuxième phase des travaux de la CAB** (Convention d'Aménagement de Bourg) débutera dès le début de l'année avec le réaménagement de la voirie chemin de Barbicadge, en lien avec le démarrage des chantiers des nouveaux bâtiments situés à l'angle des chemins de Barbicadge et des Peyrères et sur le site des anciens ateliers municipaux.

Enfin, la **signature de la convention d'aménagement de la ZAC de Guillemont** devrait aboutir dans les prochains mois, dans la continuité de la désignation d'un aménageur par le Conseil municipal, le 6 décembre dernier.

Le mois de décembre nous donne traditionnellement **l'occasion de partager des moments de fête en famille et entre amis** mais aussi d'exprimer notre solidarité à l'attention de celles et ceux qui sont marqués par les aléas de la vie.

Je souhaite saluer une nouvelle fois l'initiative portée par nos jeunes élus qui ont participé à la préparation et à la distribution des colis de Noël à leurs Aînés. Comme chaque année, leur application et leur mobilisation témoignent de cette volonté de nourrir **un lien intergénérationnel riche de sens et d'estime réciproque.**

La solidarité des Canéjanais s'est à nouveau exprimée dans le courant de ce mois à travers une bonne participation au Téléthon et à la collecte de la banque alimentaire.

Je renouvelle mes remerciements, et ceux du Conseil Municipal, à celles et ceux qui oeuvrent, jour après jour, pour faire de Canéjan une commune toujours plus accueillante et solidaire.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Votre maire
Bernard Garrigou

sommaire

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption
Jeudi : de 13h à 19h
Samedi : de 9h à 12h

Tél. 05 56 89 08 60
Fax 05 56 75 59 07
Courriel : mairie@canejan.fr

www.canejan.fr

Edité par la Mairie de Canéjan
Tél. 05 56 89 08 60
N° 10 - DÉCEMBRE 2010
Tirage : 2700 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement
Label IMPRIMVERT 2009
Directeur de la publication : Bernard Garrigou
Rédaction : Mairie de Canéjan
Photos : Mairie de Canéjan, Patrick Bénéjam
Conception, réalisation, régie publicitaire : SEPPA tél 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 72

>>> OCTOBRE À NOVEMBRE

Un trimestre à Canéjan



[2 oct] Inauguration des vestiaires et des tribunes du stade des Peyrères

C'est le 2 octobre dernier, journée entièrement dédiée, à Canéjan, à la pratique sportive (« Défi Sport » et « Foulées Canéjanaises ») que la commune a choisi d''inaugurer les « nouveaux » vestiaires et tribunes du stade des Peyrères. Au programme : Relais inaugural autour de la piste d'athlétisme pour abonder le score canéjanais dans le cadre du Défi Sport, démonstration footballistique par l'école de football, coupé de ruban et visite des locaux en présence d'Alain ROUSSET, Député, des élus locaux et des représentants de la Ligue Départementale de Football... sans oublier les courses de 5 ou 10 km, organisées comme chaque année, à l'initiative du club d'athlétisme, pour clôturer dignement les festivités...





[15 oct] 1ère Assemblée Générale du CESEM

Le 15 octobre dernier, Yves LEGRAND, désigné Coordinateur de l'instance de concertation de l'Agenda 21 local par le Conseil municipal du mois de septembre, réunissait, sous la présidence de Bernard GARRIGOU, la trentaine de candidats au Conseil Economique, Social et Environnemental Municipal (CESEM).
Cette première rencontre a été l'occasion de constituer effectivement cette instance, d'en rappeler la mission ainsi que les modalités d'organisation des ateliers pratiques. Un coup d'envoi réussi qui devrait aboutir, en début d'année prochaine, à des propositions concrètes, en terme d'élaboration du diagnostic communal, validées par le Conseil municipal.
Plus d'infos : Yves LEGRAND, Coordinateur : y.legrand@wanadoo.fr
Mairie de Canéjan - Mission « Agenda 21 » : agenda21@canejan.fr
ou 05 56 89 08 60



[11 nov] Une cérémonie du souvenir en chansons et sous la pluie…

La pluie battante n'aura pas découragé les nombreux enfants des écoles du Cassiot et de Jacques Brel venus chanter la Marseillaise, témoignant ainsi de la volonté des nouvelles générations de ne pas oublier les atrocités de la guerre et de porter, et partager, un message de paix.

[12 nov] Bienvenue aux nouveaux Canéjanais !

Tous les deux ans, la municipalité convie les nouveaux arrivants et les entreprises nouvellement implantées sur le territoire communal à une cérémonie placée sous le signe de la convivialité, donnant ainsi l'occasion aux élus et aux services municipaux d'accueillir et de souhaiter officiellement, et surtout très chaleureusement, la bienvenue à ces nouveaux Canéjanais.



N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie, par courriel : communication@canejan.fr ou en remplissant le formulaire « ad hoc » sur le site www.canejan.fr.



Brèves

<<< DÉCEMBRE



[3/4 déc] Bilan du Téléthon 2010

(24e éd.)

Après deux jours de mobilisation des bénévoles associatifs et des employés municipaux, d'activités sportives ou culturelles, l'heure est au bilan de cette 24ème édition qui aura permis de récolter, sur l'ensemble des structures participantes, 1 926,41 €.

EN BREF...

[Fêtes de fin d'année 2010]

Permanences d'accueil du public

Exceptionnellement, les services municipaux (mairie) seront fermés le **vendredi 24 décembre** et le **vendredi 31 décembre**, à 12h (fermeture l'après-midi). Une permanence électorale sera néanmoins assurée le vendredi 31 décembre jusqu'à 16h30.

[7 janv] Vœux du Maire aux forces vives



à la Bergerie du Courneau à partir de 18h30.
Pour toute info : Mairie de Canéjan - Service Communication au 05 56 89 08 60 ou communication@canejan.fr

Festival Méli Mélo :

du 31 janvier au 9 février 2011

Le festival de marionnettes et de formes animées se produira comme chaque année sur les communes de Canéjan, Cestas, Saint-Jean-d'Illac et Martignas et sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu.
Programme disponible sur simple demande auprès du Centre Simone Signoret (05 56 89 38 93 ou signoret@canejan.fr) ou consultable en ligne : www.signoret-canejan.fr



EN BREF...

[Dimanche 3 avril 2011]

Repas des Aînés

au centre Simone Signoret

Agenda

JANVIER :

- **Samedi 8 :** Braderie du Secours Populaire, de 10h à 17h, Lac Vert
- **Samedi 15 :** Soirée Jeux, La Ludothèque Les Couleurs du Jeu, dès 20h, salle de l'association à la Bergerie du Courneau
- **Samedi 22 :** Braderie, Groupe humanitaire du Comité de Jumelage, de 10h à 18h, Espace Rencontre
- **Samedi 29 :** Loto, Comité de Jumelage, à 20h, Bergerie du Courneau
- **Lundi 31 :** Inauguration du Festival Méli Mélo (11ème éd.), à 19h, Centre Simone Signoret

FÉVRIER :

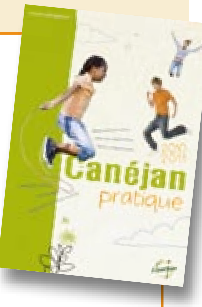
- **Jusqu'au mercredi 9 :** Festival Méli Mélo (11ème éd.), Centre Simone Signoret
- **Du vend. 4 au dim. 13 :** Exposition de peinture, La Palette des Arts, de 16h à 18h30 en semaine et de 15h à 19h le week-end, Espace Rencontre
- **Samedi 5 :** Braderie du Secours Populaire, de 10h à 17h, Lac Vert
- **Samedi 5 :** Soirée Jeux, La Ludothèque Les Couleurs du Jeu, dès 20h, salle de l'association à la Bergerie du Courneau
- **Dimanche 6 :** Championnat de Gironde BMX, Canéjan BMX Club, stade des Peyrères
- **Samedi 19 :** Loto, ESC Football, à 20h, Gymnase Pierre Meunier
- **Du lun. 28 au sam. 12 mars :** Tournoi Jeunes, tennis Club de Canéjan, stade de la Garennotte

MARS :

- **Jusqu'au samedi 12 :** Tournoi Jeunes, Tennis Club de Canéjan, stade de la Garennotte
- **Mercredi 2 :** « Anis et Dune au bal étoilé » (danse contemporaine), Le Manège en chantier, à 10h30, Centre Simone Signoret
- **Samedi 5 :** Braderie du Secours Populaire, de 10h à 17h, Lac Vert
- **Samedi 5 :** Tournoi interclubs, Judo Jujitsu, de 9h à 18h, Dojo
- **Dimanche 6 :** Finale du championnat interrégional CIGSO, Canéjan BMX Club, stade des Peyrères
- **Dimanche 6 :** Thé dansant/Fête des grands-mères à l'initiative du CMJ, à partir de 15h, Bergerie du Courneau
- **Du lun. 7 au sam. 12 :** Semaine Africaine, Mairie de Canéjan, Benkaton Massigui et associations locales, Centre Simone Signoret
- **Samedi 12 :** Carnaval, Mairie de Canéjan et associations communales, à partir de 14h, au Centre Simone Signoret
- **Vendredi 18 :** Conférence sur le Yoga avec François ROUX, Ouverture au Yoga, à 18h30, Bergerie du Courneau
- **Samedi 26 :** Braderie, Groupe humanitaire du Comité de Jumelage, de 10h à 18h, Espace Rencontre
- **Sam. 26 et dim. 27 :** Exposition annuelle, La Pigne Arts et Loisirs, de 15h à 19h, Bergerie du Courneau
- **Samedi 26 :** Soirée Cinéma italien, Comité de Jumelage, à 20h30, au Centre Simone Signoret
- **Mardi 29 :** « Bon ! Alors... », Les Affreux Disent Yak, à 20h30, Centre Simone Signoret

Guide pratique : rectificatifs

Page 17 : Le numéro de téléphone de l'Institut de Beauté à la House est le 05 56 75 59 54.
Page 25 : La société ACCES Industrie est spécialisée dans la location et non la vente de nacelles élévatrices.
Page 29 : Monsieur DOMENGEAU-VIGUERIE est Kinésithérapeute et ostéopathe. Il exerce ses activités sur deux sites, 1 bis chemin du 20 août 1949 et 15 chemin de la House à Canéjan.





Contact : Mairie de Canéjan, Swann Réchou (Responsable Informatique), au 05 56 89 08 60 ou s.rechou@canejan.fr

Le haut débit à Canéjan

Qu'entend-t-on par haut débit ?

Le débit d'une connexion Internet désigne la « vitesse » de cette connexion mais surtout les usages que l'on peut en faire. Anciennement dédié au surf sur Internet et à l'envoi de courriels (mails), les usages ont explosé et des connexions de plus en plus « rapides » ont été demandées par les usagers (particuliers ou entreprises) ; de sorte que l'on parle aujourd'hui de haut débit (0,5 Mbps à 20 Mbps) et de très haut débit (+ de 20 Mbps).

Concrètement… L'ADSL est une technologie « simple » et peu coûteuse à déployer car elle utilise les câbles téléphoniques existants. Néanmoins, cette technologie a un principal défaut : elle est soumise à « l'affaiblissement » de ligne. Plus un abonné se situe loin de son lieu de raccordement (le répartiteur téléphonique), plus sa ligne est longue, plus son signal ADSL est affaibli, plus bas sera son débit.

Quelle est la situation à Canéjan ?

A Canéjan, les lignes téléphoniques qui desservent la commune sont connectées au sous-répartiteur de Gradignan. En moyenne, ces lignes mesurent 4 km et les débits possibles en ADSL plafonnent donc à 2 Mbps environ. **C'est la raison pour laquelle les Canéjanais n'ont donc, pour la plupart, pas accès aux offres dites « Triple Play » (Téléphonie, TV et Internet sur ADSL) qui nécessitent des débits supérieurs (à partir de 6 Mbps).**

La commune est située dans une **Zone Grise** ; cette situation « de desserte au moins partielle », particulière, empêche la collectivité d'intervenir. En effet, les opérateurs ont installé leurs équipements à Gradignan pour desservir la commune de Canéjan. Pour augmenter les débits à Canéjan, il faudrait rapprocher le répartiteur des abonnés pour réduire l'affaiblissement. Or, cette opération déséquilibrerait le marché en obligeant les opérateurs à réinstaller leurs équipements dans un (ou plusieurs) répartiteurs. **L'Autorité de régulation des communications et des postes (ARCEP, ex ART) interdit cette opération.**

Notons enfin que la **compétence numérique est une compétence communautaire**, c'est-à-dire une compétence exercée par la Communauté de Communes Cestas Canéjan.

Et la fibre optique dans tout ça ?

Les connexions très haut débit (au delà de 20 Mbps) sont possibles avec des technologies différentes, la plus répandue étant la fibre optique. **Cette technologie est très fiable et insensible à l'affaiblissement**, mais elle est également **plus coûteuse** à mettre en place (notamment à cause du génie civil à mettre en œuvre : tranchées, fourreaux, chambre de tirage…).

Les usages qui nécessitent de tels débits (au-delà de 20 Mbps) restent cependant peu répandus et il est parfois utile de rappeler qu'il y a moins de 10 ans 1Mpbs était considéré comme un très bon débit…

Le projet "Gironde Numérique"

Le syndicat mixte **Gironde Numérique**, porteur du projet du même nom, a pour objectif **l'aménagement numérique du territoire girondin à l'horizon 2012**. Pour y parvenir, Gironde Numérique développe actuellement le principal réseau de fibre optique sur lequel il installe des nœuds de raccordement pour couvrir les zones d'ombre. Certains bâtiments publics y sont directement raccordés (Collèges, Hôpitaux…).
En attendant, ce réseau doit être « alimenté » depuis la CUB et irriguer le bassin d'Arcachon et la Communauté de Communes de Montesquieu. Ce tracé traverse la commune de Canéjan comme certains d'entre nous ont pu le remarquer…

Cela veut-il dire que la fibre optique passe à Canéjan ?

Pas exactement… Chaque fois que cela s'est avéré possible, à l'occasion de travaux de voirie notamment, la commune a fait le choix (depuis 2007) d'équiper ses principaux axes de fourreaux susceptibles d'accueillir la fibre optique. Ces fourreaux communaux seront loués à Gironde Numérique pour les besoins de son projet et complétés par d'autres infrastructures du même type qui ont été ou seront enfouis par l'opérateur départemental et dont la commune pourra bénéficier à terme…

Mais quand ?

La commune souhaite entrevoir rapidement une montée en débit ; c'est la raison pour laquelle, le choix d'**une expérimentation, menée en partenariat avec Gironde Haut Débit**, a été fait. Cette expérimentation vise à équiper un (ou plusieurs) sous-répartiteur(s) sur la commune. Cet équipement serait sélectif et sans contraintes pour les opérateurs. L'ARCEP a approuvé le concept et nommé un collège d'experts pour arbitrer les conditions de mise en place de cette expérimentation. Ce collège doit remettre son rapport en fin d'année.

Or, le GRACO (GRoupe d'échange entre l'Arcep, les Collectivités et les Opérateurs), lieu d'échanges entre les acteurs du haut débit en France, vient de rendre un rapport proposant une trame méthodologique pour mener la montée en débit sur les territoires. Les travaux menés par ce groupe ont pour but de fixer les modalités de réalisation de la desserte haut débit, puis très haut débit sur le territoire. Au vu de ce rapport, il semble que **la fibre optique doive rester la priorité pour les collectivités souhaitant mener une « montée en débit ».** Tous les aspects techniques et économiques liés à ce déploiement n'étant pour l'heure pas connus, les modalités de la montée en débit sur notre commune sont toujours à l'étude.

Affaire à suivre…





Travaux d'extension
de la déchèterie communautaire, c'est parti !

Les travaux d'agrandissement de notre déchèterie communautaire **seront engagés dans les prochaines semaines**, les négociations relatives à l'acquisition de l'emprise foncière ayant abouti favorablement.

Ainsi, le projet définitif prévoit une extension de 3125 m² (superficie actuelle) à 4300 m² à réception du chantier.

L'extension permettra la réalisation de **deux quais de déchargement supplémentaires** offrant ainsi la mise en place d'une filière de collecte du bois et le renforcement du dispositif de collecte des déchets verts.

Les mètres carrés supplémentaires permettront également de mettre en place une collecte des **déchets d'équipement électriques et électroniques** (D3E).

A terme, la circulation des véhicules sur la plateforme devrait **gagner en fluidité**, grâce à l'instauration d'un sens de circulation (entrée et sortie dédiées). Enfin, le bungalow existant sera remplacé par un **local maçonné**.

Nous vous rappelons que depuis quelques mois déjà, les DASRI (déchets de soins à risque infectieux) des particuliers, c'est-à-dire principalement la collecte des déchets de patients diabétiques, sont collectés sur le site.

En bref...

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de jeter vos huiles alimentaires usagées dans le réseau d'eaux usées** (ou pluviales).
Nous vous invitons à les **collecter et à les amener à la déchèterie.** Ces huiles sont ensuite recyclées et/ou transformées en un produit « propre ».
A Canéjan, les huiles alimentaires usagées de la centrale de restauration sont collectées et transformées en bio-carburant. A terme, cette collecte sera étendue aux salles de la Bergerie et de la Chênaie du Courneau afin d'éviter le déversement, trop fréquent, des huiles de friture des traiteurs intervenant sur ces deux sites, dans les canalisations d'eaux pluviales...

Compostage,
mode d'emploi !

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi ne pas commencer par **le compostage domestique ?**
Réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir son jardin sans frais... les avantages sont nombreux.



Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost, riche en éléments nutritifs pour les plantations du jardin. L'utilisation d'un composteur individuel présente de nombreux avantages : esthétique, propreté, protection contre les animaux indésirables, etc.
Au-delà du matériel utilisé, la réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez ; pour assurer la dégradation des déchets, une bonne aération du compost par les brassages périodiques et une vérification de l'humidité sont nécessaires. Ainsi, vous pourrez obtenir, dans des délais raisonnables, la production d'un compost de qualité.

Quels déchets peuvent être valorisés par compostage ?
Pratiquement **tous les déchets organiques** : Déchets de cuisine (épluchures de légumes, restes de repas, pain, essuie-tout, serviettes en papier, filtres à café, etc.), déchets de jardin (mauvaises herbes, branchages de petite taille, fleurs coupées, feuilles, etc.), autres (sciure de bois non traité, cendre de bois éteinte et sèche), etc.
En revanche, **je jette ou je recycle différemment** : les matières grasses, les écorces d'agrumes, les coquillages, les laitages, les morceaux de poissons, les huiles végétales, les croûtes de fromage, les déchets de viande, les os, etc.

Plus d'infos : www.ademe.fr

Vous souhaitez obtenir un composteur ?

La Communauté de Communes Cestas Canéjan met à la disposition des foyers canéjanais qui le souhaitent des composteurs individuels d'une capacité de 400 litres.
A noter qu'en contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à répondre à l'ensemble des enquêtes et sondages que la Communauté de Communes pourrait être amenée à effectuer en rapport avec l'opération de compostage.
Où récupérer mon composteur ? A la Mairie de Cestas, aux heures d'ouverture de la structure (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h)
A quel prix ? Cette mise à disposition est consentie moyennant la somme de 10 €.
Plus d'infos : Communauté de Communes Cestas Canéjan - Monsieur Christophe Broca au 05 56 78 13 00.

Camparian,

une première campagne de fouilles qui a tenu ses promesses...

Ils étaient nombreux, fin septembre, les candidats aux fouilles sur le site de Camparian....

Du 24 septembre au 3 octobre, la commune de Canéjan, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine (DRAC), organisait un premier diagnostic sur le site des ruines de Camparian.

A cette occasion, la municipalité a lancé un appel aux Canéjanaises et Canéjanais volontaires pour participer à cette première campagne de fouilles, qui espérons-le, en appellera rapidement une prochaine !

Bilan des travaux réalisés sous l'encadrement de Xavier Charpentier, archéologue au Service Régional de l'Archéologie de la DRAC.

UN GRAND MERCI...

- à **Xavier Charpentier**, Archéologue, pour son investissement dans la conduite du chantier,
- à **Bruno Gasteuil** et **Roger Mercier** de l'association « Histoire et Mémoire de Canéjan », pour leur éclairage historique et leur connaissance du site,
- à **Thierry Mauduit**, Directeur de la publication "Aquitaine Historique".
- aux **Canéjanais bénévoles** ayant œuvré une semaine durant,
- aux **Villenavais bénévoles** de l'ARHO (Association de Recherches Historiques d'Ornon) pour leur précieux et expérimenté concours,
- et aux **services Techniques et Restauration** pour leur soutien logistique.

Le site de la chapelle concentre toutes les attentions...



En effet, des sondages réalisés autour de la zone connue ont permis de trouver des sépultures bien conservées (mise à jour de corps et de sarcophages médiévaux autour de la chapelle), des départs de murs, quelques dallages de l'époque moderne (17-18e s).

Une pièce carrelée avec cheminée communiquant à la chapelle semblerait être la sacristie. Elle est recouverte d'un carrelage bien conservé, datable de la fin de l'époque moderne.



Dégâts du mur côté est

Mise à jour de murs

Et du côté du monastère…

Cette première campagne a ouvert une meilleure connaissance du bâtiment avec l'exploration de deux pièces carrelées et d'une extension pouvant être une petite étable. Le plan d'ensemble du bâtiment peut maintenant être dressé.

Le dégagement de murs, jusqu'alors inconnus, a permis de dresser un plan au sol complet.

Quelques tranchées aléatoires autour de deux sites ont été creusées ; cela a permis de mettre à jour des départs de murs et des dallages dans des zones encore à explorer.

Au terme de cette semaine de fouilles et afin de préserver l'intégrité du site, les vestiges ont été recouverts d'un revêtement en géotextile, puis de sable…

Au regard de la richesse de ce patrimoine, le souhait de la municipalité est, à terme, de mener une réflexion globale autour de sa préservation, mais surtout de sa mise en valeur… avec l'objectif final de le partager avec le public canéjanais…

Et après… ?

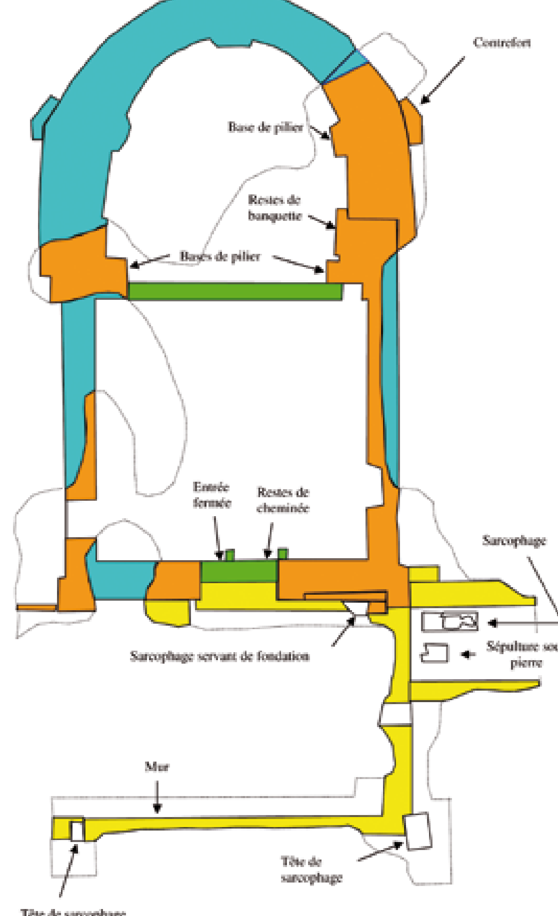
Au vu de ces découvertes ou redécouvertes qui présentent un réel intérêt archéologique, une seconde campagne de fouilles serait utile pour avoir une meilleure compréhension de l'endroit. Une demande en ce sens sera présentée aux services de l'Etat…

En attendant, un **rapport scientifique** de cette semaine d'exploration **devrait paraître en 2011, suivi d'une présentation publique aux Canéjanais.**

Affaire à suivre…



Sarcophage à proximité de la chapelle





BON À SAVOIR...

Les seniors font du sport

Vous avez plus de 55 ans ?
Vous souhaitez vous entretenir ?
Vous avez du temps disponible ?

Le Centre des sports a mis en place un programme d'activités sportives pour les plus de 55 ans.
Les objectifs sont de pratiquer une activité physique de manière régulière, d'agir de façon positive sur les facteurs de la santé et de lutter contre la sédentarité.
43 seniors inscrits à ce jour peuvent pratiquer la gymnastique douce, le yoga, la marche et des activités multisports.
Les activités sont encadrées par des éducateurs diplômés d'Etat et accessibles à tous dans un esprit de loisir et de convivialité.

Plus d'infos : centre des Sports - Christian DUPUY au 06 82 77 27 95

Pôle Emploi déménage...



A compter du 20 décembre prochain, les deux sites du Pôle Emploi de Pessac, jusqu'alors situés 31 avenue du Général Leclerc et 11 avenue du Haut Lévêque, seront regroupés sur un site unique qui sera situé 15 avenue Léonard de Vinci.
Ce déménagement s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches pour les publics demandeurs d'emploi et entreprises reçus par Pôle emploi en tant que premier opérateur du Service Public de l'emploi.
Pour mémoire, Pôle Emploi assure une ***permanence mensuelle à l'Espace Mosaïque****, chemin des Peyrères à Canéjan.*
Plus d'infos sur les jours et les horaires de la permanence : C.C.A.S. au 05 56 89 96 74 ou ccas@canejan.fr

Bâtiment du Parvis « Barbicadge/ Peyrères » :



Appel à projet... de commerces ou de services

Les propositions d'implantation de commerce ou de services sur ce nouveau bâtiment sont à adresser en Mairie de Canéjan - Allée de Poggio Mirteto - BP 90031 - 33611 Canéjan Cedex. Un dossier de candidature vous sera alors envoyé.
Plus d'infos : Mairie de Canéjan - Emmanuelle FIGASIEWICZ au 05 56 89 08 60.

Une nouvelle offre de services destinée aux seniors

Dans le cadre du label "Bien vieillir, Vivre ensemble" sont regroupées des actions au profit du public senior. Plus globalement, une analyse des besoins est menée et aboutira à d'autres propositions pour les années 2011 à 2013 autour de 4 grands axes :

1 - Développer une dynamique de prévention liée à l'âge : encourager un «vieillissement actif» en optimisant les possibilités de bonne santé et de sécurité des personnes âgées.
2 - Favoriser le maintien à domicile.
3 - Maintenir l'exercice d'une pleine citoyenneté ou l'importance de maintenir le lien social et la participation des aînés à la vie sociale.
4 - Proposer une offre communale variée (loisirs, culture, sports), au travers de politiques de proximité et en développant des prestations adaptées aux seniors.

Depuis l'obtention du label, de nouveaux services sont proposés aux seniors canéjanais :

> Développer et adapter le Service d'aide à domicile à la demande sur la commune : cela vise à accroître les services à la personne, dans le cadre de élaboration d'un plan « amélioration qualité ». Piloté par le Centre Communal d'Action Sociale, un glissement s'opère d'un service d'aide ménagère vers un service d'aide au maintien à domicile. Augmenter l'amplitude horaire des intervenants à domicile, proposer des formations qualifiantes des aides à domicile qui doivent intervenir chez des personnes de plus en plus dépendantes ou handicapées afin de prévenir les difficultés rencontrées, voici les travaux entamés par le C.C.A.S. ces derniers mois.

> Ciné Temps Libre : après *La Tête en Friche* et *Les Petits Ruisseaux*, *Ces Amours-là* et *Des hommes et des Dieux*, **le Ciné Temps Libre prend son rythme de croisière et propose une séance par mois le lundi à 15h.** La séance se termine autour d'un thé et un système de co-voiturage est proposé. Que les personnes ne pouvant pas se déplacer n'hésitent pas à appeler le centre S. Signoret qui trouvera un accompagnateur parmi les cinéphiles habitués à la séance !

> Portage des livres et documents à domicile : la Médiathèque se propose de **venir chez les personnes ne pouvant pas se déplacer pour y déposer des documents adaptés à leurs goûts** (romans, policiers, magazines, BD, ouvrages pratiques, livres en gros caractères, films (DVD), disques (CD), livres audio (enregistrés sur CD, cassettes, lecteur mp3) etc. Ce prêt à domicile est gratuit. Il suffit de s'inscrire auprès de la Médiathèque pour en bénéficier.

> Sport pour Tous : un créneau supplémentaire a été ouvert pour répondre à la forte demande (yoga le lundi).

> Prévention des chutes : nouvelle édition sur 2010. N'hésitez pas à vous faire connaître tout au long de l'année pour bénéficier des cessions à venir.

NOS PROCHAINES ACTIONS...

> Sécurité Routière : Quand on a passé son permis il y a... bien longtemps, on n'est pas forcément au courant des règles récentes, en tout cas de toutes celles apparues bien après l'acquisition du permis. Certes, nul n'est censé ignorer la loi, mais, dans la réalité... C'est pourquoi **la mairie de Canéjan mettra en place un stage de révision du code de la route très prochainement.** Si vous êtes né(e) avant 1945 et si vous souhaitez mettre à jour vos connaissances en matière de réglementation routière (nouvelle signalisation, loi sur la violence routière, etc), ce stage est fait pour vous ! N'hésitez à vous renseigner et vous inscrire...

> Opération Tranquillité Senior (« Pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ») : Parce que les plus de 60 ans font l'objet de 2/3 des vols avec ruse et de près d'un tiers des cambriolages d'habitations, **la Gendarmerie de Cestas proposera très prochainement 2 réunions d'information (au Bourg et à La House) ouvertes aux seniors qui souhaitent être sensibilisés aux problèmes de sécurité qui leur sont spécifiques.** Ne pas ouvrir la porte à des inconnus, se faire connaître du voisinage, installer une ligne téléphonique à domicile, retenir les numéros verts de la police et des pompiers, se faire accompagner lors des déplacements, tels sont des exemples de mesures de sécurité suggérées aux personnes âgées et fragiles. Ces réunions seront organisées dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Grandir à Canéjan





R pour RELAIS
AM pour ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S
Mais aussi, les PARENTS et leurs JEUNES ENFANTS (2 mois/ 6 ans)

Ouverture au public :
- lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30,
- mardi de 13h à 18h, jeudi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 10h à 12h.

Contact : Isabelle Oliveira au 05 56 89 96 79 ou ram@canejan.fr
Adresse: Espace Mosaïque 32 chemin des Peyrères (au Bourg)

SERVICE COMMUNAL POUR LES FAMILLES DE JEUNES ENFANTS

Service municipal libre et gratuit

INFORMATION

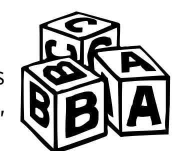
Pour les parents :
- Sur tous les modes d'accueil des enfants de 3 mois à 6 ans
- Sur les aides financières de la Caf, les déductions fiscales liées aux frais de garde
- Sur les démarches pour l'emploi d'un assistant maternel, la disponibilité des assistants maternels

Pour les futurs assistants maternels ou employés à domicile
- Sur la demande d'agrément
- Sur le statut, la profession d'assistant maternel ou d'employé à domicile

Pour les assistants maternels et employés à domicile
- Sur le statut
- Pour rompre l'isolement

PROFESSIONNALISATION
- Etre soutenu dans l'exercice quotidien, valorisé dans les pratiques professionnelles

ANIMATION



Pour les jeunes enfants
- Participer à des ateliers d'éveil dans des espaces aménagés avec leur assistant maternel (jouets, livres, musique, motricité, peinture, manipulations...)

Le RAM c'est aussi un Lieu d'échanges et de rencontres autour d'évènements festifs, de réunions thématiques, de groupes de réflexion pour les familles avec de jeunes enfants et les professionnels de la petite enfance. Il peut vous être utile à un moment donné et vous y serez toujours les bienvenus.



Les Assistantes Maternelles se forment aux gestes de premiers secours...

Accéder à la formation, participer à l'amélioration d'un service, aider à la professionnalisation des acteurs de la commune en lien avec les jeunes enfants, tels sont les objectifs de la municipalité lorsqu'elle propose aux assistantes maternelles de suivre, au même titre que l'ensemble du personnel des services scolaires et périscolaires, la formation de **« Prévention et secours civiques »** avec le concours de l'association « La Croix Blanche » de Mérignac. Ainsi, 9 d'entre elles se sont retrouvées, au bâtiment inter-associatif, les 25 septembre et 2 octobre derniers pour participer à cette formation, très appréciée tant pour son contenu que pour la pédagogie employée et les moyens mis à disposition.



Travaux dans les écoles

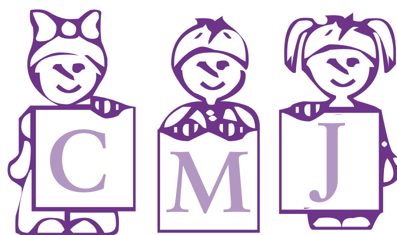
Faisant suite à la demande d'aide financière déposé par notre Député, Alain ROUSSET, au profit de la Commune, auprès du Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale au titre de la réserve parlementaire, l'école Maurice Carême va pouvoir bénéficier du remplacement de ses huisseries (isolation thermique),

La somme de 15 000 € a donc été inscrite au budget du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales afin d'aider la Commune à réaliser cette opération ; cette dernière assurera le financement complémentaire de cette opération par autofinancement.

Grandir à Canéjan



En attendant la proclamation des résultats électoraux.



La semaine du 22 au 27 novembre, les jeunes canéjanais ont été amenés à voter pour élire les membres du nouveau Conseil Municipal des jeunes, le 5ème depuis 2002.

CMJ : une nouvelle équipe se met en place pour la 5ème fois

Chacun a pu voter dans son établissement scolaire et en mairie où les jeunes conseillers sortants, aidés des candidats, ont procédé au dépouillement des votes.

Taux de participation : au collège 55 %, dans les écoles primaires 97 %.

Ils ont été 23 à se présenter (dont 5 du précédent mandat), ils sont 23 nouveaux élus. A noter que la gent féminine est encore une fois largement représentée (16 contre 7).

Nos félicitations à : M*organe BILLARD, Thomas CAMPARA, Rémi CHABANNE, Claire et Estelle CLEMENT, Mélissa DELMON, Audrey et Eve FAUVILLE, Distelle GAMBIMI, Camille et Claire GUERIN, Océane GUY, William HALGAND, Charlène HAMMOUMEN, Sidonie LOSTE, Alexandre LUCCHESE, Tom MAUVY, Nolwenn MICHOT, Maude MURAT, Pauline PROUILHAC, Margot REUNGOAT, Christian SOHNA-SOHNA, Kourosh TABRIZI.*

Le samedi 11 décembre, ils se sont réunis pour la 1ère fois et ont désigné leur Maire.

Repas de Noël dans les écoles :

Cette année, le service restauration a voulu innover et a suggéré aux enfants des écoles primaires de faire des propositions de menus pour le repas de Noël. Ainsi, sur 330 élèves, 250 ont fait des propositions. Le menu a donc été établi à partir des plats les plus souvent proposés :

Foie gras (suggéré 39 fois)
Dinde aux marrons (27 fois)
Frites (60 fois)
Bûche glacée (63 fois)



Le Centre des sports vous propose…

> un SEJOUR NEIGE !

Les prochaines vacances scolaires de février 2011 permettront à 24 jeunes de se rendre dans les Pyrénées à St-Lary Plat d'Adet pour y pratiquer, selon leur choix, le ski ou le snowboard.

2 séjours sont organisés :

Séjour 1 : du 13 au 18 février pour 12 ados de 13 à 16 ans

Séjour 2 : du 2 au 7 mars pour 12 jeunes de 9 à 12 ans

Les hébergements sont situés au pied des pistes et les enfants sont encadrés par les animateurs du Centre des sports.

Renseignements : Christian Dupuy au 06 82 77 27 95.

> une ACTIVITE ESCALADE !

Toutes les personnes de 6 à 99 ans désirant pratiquer l'escalade peuvent le faire au gymnase Pierre MEUNIER à Canejan. Eric PARADEDA vous accueille et encadre les séances les lundi, mercredi et vendredi soirs.

Renseignements : Eric Paradeda au 06 30 51 44 52.





Retour sur les **vacances de Toussaint :** du 25 au 29 octobre, le centre de loisirs a proposé aux enfants **un stage de marionnettes**, en partenariat avec le centre Simone Signoret et la Caf de la Gironde, dans le cadre du contrat « Enfance-Jeunesse ». Huit enfants, âgés de 7 à 10 ans, ont participé à ces ateliers, encadrés par Madame Isabelle Bailly, plasticienne professionnelle. De « Folles bestioles » ont été réalisées avec des matériaux de récupération (boutons, cailloux, boîtes de conserves et à chaussures, etc.). Fin janvier, elles seront exposées dans le hall du centre S. Signoret, le temps du festival de marionnettes et de formes animées **« Méli-Mélo »**.

« Danse et Musik » : Monique Brana et Roland Bourbon du « Manège en chantier » encadrent des ateliers danse et musique pour les enfants de maternelle... rencontre entre l'univers sonore et le langage du corps. Ces ateliers sont proposés de septembre à décembre 2010. Les 20 et 21 décembre (durant les vacances de Noël), ces ateliers seront réservés aux enfants de section élémentaire.

Le Rappel des Conditions de Fréquentation du centre de loisirs :
L'inscription est obligatoire les mercredis et durant les vacances scolaires.
Attention : les fiches d'inscriptions doivent être déposées en mairie ou à l'accueil de loisirs 15 jours avant la venue de l'enfant.
Vacances d'hiver et vacances de printemps : les fiches d'inscriptions sont disponibles sur le site de la mairie www.canejan.fr.

Brevet de natation : dans le cadre de nos séjours d'été, nous proposons des activités nautiques. Nous attirons votre attention sur l'obligation de présenter un brevet de 25 ou 50 mètres lors de l'inscription de votre enfant. Pensez-y pour l'été prochain !

Renseignements : Philippe Buisson au 05 57 96 60 35 ou Mairie au 05 56 89 08 60.


De "folles bestioles" au Centre de loisirs



ACTUS Spot

ACTIVITÉS « NOËL » AU SPOT OUVERTES AUX COLLÉGIENS ET LYCÉENS (11/17 ANS) :

Du 20 au 24 décembre, les animateurs du Spot proposent à leurs adhérents :

- **une action de solidarité** avec la distribution des colis de Noël pour les seniors, en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil des Sages,
- **des activités au SPOT :** « concours MASTER CHEF », goûter de Noël, course de Mario Kart sur Wii,
- **des sorties :** bowling, cinéma, patinoire,
- **une sortie football** au stade Chaban-Delmas : « Bordeaux / Lens ».

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS !

Tout au long de l'année, nous accueillons des jeunes sur des activités socio-culturelles notamment, nous proposons aussi des projets d'animation, de prévention, mais pas seulement...

L'équipe d'animation du Spot souhaite mettre en place des **ateliers d'initiation à la cuisine et au bricolage.** Très gourmande, mais totalement incapable de préparer une recette, notre équipe lance un appel aux bonnes volontés pour l'aider à transmettre aux jeunes ce savoir-faire qui occupe une place si importante dans notre vie quotidienne !

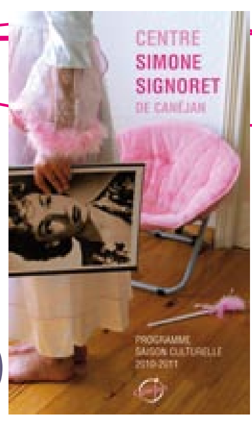
Nous aurions également besoin de personnes sachant bricoler afin d'aider les adolescents à réparer leurs vélos souvent détériorés !

Cet appel s'adresse essentiellement aux retraités disponibles, curieux et motivés pour partager de bons moments avec les adhérents du Spot.



Contact : SPOT - chemin de la House à Canéjan.
Tél. : 05.56.75.06.32 / 06.84.26.48.24 / 06.72.93.53.09
Courriel : spot@canejan.fr

Simone Signoret



Sorties culturelles à Canéjan

>>> JANV À MARS 2011

[ABONNEZ-VOUS]
3 spectacles à partir 15 €
Programme complet de la saison disponible sur simple appel au 05 56 89 38 93
www.signoret-canejan.fr

Mardi 11 janvier à 20h30 et mercredi 12 janvier à 15h

« L'intrépide soldat de plomb » - Cie Stefan Wey (Allemagne)
Théâtre d'ombres et d'objets - dès 6 ans
Le plomb d'une cuillère n'a suffi que pour couler vingt-quatre petits soldats identiques, il manque une jambe au vingt-cinquième. Bien que ce dernier se montre aussi intrépide sur son unique jambe que ses frères, cette imperfection notoire lui vaut un destin, une trajectoire de vie différente. Visuellement splendide, ce conte est un modèle rare de sensibilité et de délicatesse.



RÉGION(S) EN SCÈNE, lundi 17 et mardi 18 janvier 2011

12 spectacles sur 2 jours répartis sur les communes de Canéjan, Marcheprime, Pessac et Bordeaux pour un panorama de la création régionale (Aquitain et Midi-Pyrénées).

A VOIR SUR CANÉJAN… :

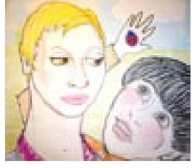
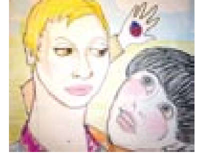
Lundi 17 janvier
« Bouli redéboule » : Cie Au Cœur du Monde –Théâtre
« Se mettre dans le bain » : Cie Sylex - Danse et multimédia

Mardi 18 janvier
« Les Z'amours Z'agricoles » : Cie Fabulax - Duo fantaisiste
« Pauvre Martin » – Chansons
Entrée libre sous réserve de places disponibles.
Site : http://reseaumixage.free.fr

Vendredi 21 janvier à 20h30

« Le jour où je suis tombée amoureuse de ma mère »

Cie Tombés du Ciel (Bordeaux) - Création décembre 2010 - Co-organisation Canéjan/Cestas - Théâtre dès 14 ans

« Le jour où je suis tombée amoureuse de ma mère » vient de la nécessité de parler de la relation à l'autre, à commencer par celle que tout être humain développe à partir de son plus jeune âge, bien avant le langage : le rapport à la mère.

Du 31 janvier au 9 février

Méli-Mélo, festival de marionnettes et de formes animées

sur Canéjan, Cestas, Martignas, Saint-Jean-d'illac et la Communauté de Communes de Montesquieu
Pour cette 11ème édition, le festival accueillera des compagnies françaises et étrangères présentant des techniques différentes.

Lundi 31 janvier et mardi 1er février à 20h30

« Une Antigone de papier »

Cie Les Anges au plafond (Hauts de Seine)
Théâtre et marionnettes - dès 12 ans - Durée : 1h30
Co-organisation Cestas/Canéjan
C'est une grande saga qui se raconte en marionnettes et en musique. Une histoire de famille où des personnages de papier vont se déchirer, des murs se monter puis s'effondrer, des armées s'entrechoquer au son des violoncelles. Installés de part et d'autre de la scène, 100 spectateurs sont au cœur de l'action.

Samedi 5 à 15h30 et dimanche 6 février à 16h

« Barti »



Alex Barti (Danemark) – Marionnettes - tout public.
Animé avec 40 fils par son grand frère Alex, Barti est une étonnante marionnette campant un artiste au talent multiple : pianiste classique, rockstar, joueur de flamenco, crooner séducteur...
Barti « pense » pouvoir faire ce qu'il veut pendant son concert mais c'est sans compter sur son Danois de marionnettiste.

Et aussi des ateliers, des animations... *Le programme complet sera disponible fin décembre*

Médiathèque



La Médiathèque depuis chez vous :
www.mediatheque-canejan.net
vous donne accès à votre compte, aux nouveautés, à nos sélections, à toutes les collections, à notre programme d'animation...
Nous vous invitons à le découvrir !

Heures d'ouverture :
mardi, jeudi, vendredi : 14h-19h
mercredi, samedi : 10h-18h
Médiathèque de Canéjan, 10 Chemin de La House
Tél. 05 56 89 38 07
Courriel : mediatheque@canejan.fr

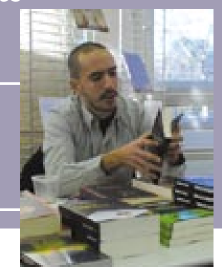
Zoom sur...

Le service de portage de documents à domicile !

Pour répondre aux attentes des Canéjanais qui ont des difficultés pour se déplacer, de façon permanente ou provisoire, la Médiathèque développe un service de portage de documents à domicile.
Nous vous proposons de déposer chez vous des romans, BD, policiers, science-fiction, livres d'art, magazines, ouvrages pratiques, livres en gros caractère, livres audio (enregistrés sur CD, cassettes), films (DVD et cassettes-vidéo), CD de musique dans tous les genres...
En allant vous rencontrer, nous pourrons vous proposer des documents adaptés à vos goûts.
Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à leur faire part de ce nouveau service. Ce portage est gratuit et réservé aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer et habitant sur la commune de Canéjan.
Pour en profiter, il suffit de s'inscrire à la Médiathèque.

Café-Polar, samedi 5 février à 10h30

Rendez-vous autour d'un café avec Christophe Dupuis, grand spécialiste du genre, qui nous fera découvrir les meilleurs polars du moment.





Le Manège en chantier

vous propose…

Les mini-stages d'éveil à la danse et au mouvement, pour les enfants de 2 à 11 ans. Monique BRANA, danseuse et chorégraphe professionnelle, guide les enfants à travers leur découverte grâce à des objets, des thèmes, des matières, des sons, et bien d'autres choses encore. Chaque enfant avance à son rythme et peut ainsi s'épanouir, en privilégiant le jeu. Ces stages permettent aux enfants d'exprimer leur liberté corporelle et leur créativité.
Les mini-stages ont lieu une fois par mois, au Centre de loisirs de Canéjan, pour chaque groupe d'enfants, depuis le 9 octobre. Quelques places sont encore disponibles… n'hésitez pas à vous renseigner !

Dates en alternance : les 2-3 ans et 6-8 ans la 1ère date du mois et les 4-5 ans et les 9-12 ans la 2ème date du mois :

- 8 et 22 janvier 2011
- 5 et 12 février 2011
- 5 et 26 mars 2011
- 2 et 30 avril 2011
- 14 et 28 mai 2011
- 18 et 25 juin 2011

Renseignements au 05 57 12 87 15 ou par mail à l'adresse suivante : lemanegeenchantier@orange.fr
www.lemanegeenchantier.fr

Nouveauté 2011

Un stage de danse contemporaine pour adolescents…
Afin de proposer une suite aux mini-stages ou de faire découvrir la danse contemporaine aux **adolescents à partir de 12 ans**, Monique Brana organise deux stages, **au Centre Simone Signoret à Canéjan.**
A travers différentes propositions et supports de mise en mouvement, qui stimulent les perceptions corporelles, ces rencontres favorisent l'état d'ouverture à sa propre danse, afin de la mettre à profit avec les autres. Sont abordées des notions fondamentales de la danse contemporaine : l'espace, le temps, l'énergie, le rythme, la relation, tous ces éléments combinés favorisent une écoute active et sensible qui affine sa propre conscience corporelle.
Des mises en situation ainsi que des supports divers (poèmes, peintures ou musiques…) viennent nourrir l'imaginaire.
Les stages sont assurés par **Monique Brana**, danseuse et chorégraphe professionnelle.

Dates des stages : lundi 21 au vendredi 25 février 2011 et du lundi 11 au vendredi 15 avril 2011.
Lieu des stages : centre Simone Signoret, à Canéjan.
Inscription conseillée : début 2011

Aïkido

S'il ne pratique pas la compétition, l'aïkido est, en revanche, l'art de la rencontre. Rencontre avec soi autant que rencontre avec les partenaires… Aussi, contrairement à d'autres formes compétitives comme le judo, le karaté, le kendo, etc. qui connaissent le défi sportif, les stages sont-ils, pour l'aïkido, les lieux privilégiés de ces moments. Dans cette perspective, le 23 octobre dernier, l'AABC accueillait à son dojo un stage de ligue qui réunissait des pratiquants venus de toute l'Aquitaine (dont de nombreux professeurs). Illustrant parfaitement l'esprit de cet art, le professeur, Antoine Soares, 5ème dan, proposa, 6 heures durant, à mains nues et avec les armes, un travail fin sur la relation avec le partenaire, cette écoute nécessaire des réactions de l'autre, en dehors de toute volonté d'affrontement, de compétition ou de victoire (**plus d'infos : www.aiagb.org**).

A Canéjan, deux fois par semaine, sous la direction de leurs enseignants, MM. Lacombe et Cabanel, les pratiquants de l'AABC vous accueillent sur le tatami pour partager avec vous cet art de la rencontre. N'hésitez pas à venir, quel que soit votre âge, votre condition physique ou vos pratiques antérieures, avec un certificat médical, pour vivre ces moments simples et riches.

Club œnologique de Canéjan (COC)



Né comme le Phénix, des cendres de Solectron en 2008, le Club Œnologique de Canéjan est un lieu de rencontre convivial entre passionnés amateurs d'un plaisir bien connu de nos concitoyens : le vin !
La vocation de l'association est de mieux connaître les vins français, et notamment ceux de notre région, et à l'occasion, les vins de l'étranger. Nous proposons de découvrir un cépage, une AOC, un millésime, accompagnés de quelques victuailles, à l'occasion d'une séance de dégustation mensuelle…
Méconnue à sa création en 2008, l'association n'a cessé de croître et compte désormais plus de 50 % de Canéjanais parmi ses membres, soit une augmentation de 92% depuis sa création… Pour la plupart d'entre nous, amateurs, nous profitons des connaissances d'experts, invitons des viticulteurs afin qu'ils nous fassent partager leur plaisir ou nous rendons directement dans les propriétés.
Victime de notre succès, nous ne pourrons pas accueillir cette année de nouveaux adhérents. **Nous donnons donc rendez-vous l'année prochaine à celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.**

Contact : Jean Cester au 05 56 36 27 46
ou 06 65 55 95 00

Lous Cardounets

À l'heure du bilan…

Voici la fin de l'année venue et l'heure de faire un petit bilan…

- Changement de président (Mme Mandron Véronique) et de bureau dans la continuité, grâce à l'aide de l'ancien président (M. Testaud Guy).
- **Quelques belles balades :** sur la Dordogne en gabare, en Charente-Maritime où nous a été servi un véritable festin, la visite guidée du Grand Théâtre de Bordeaux, « un méchoui » dans une grotte au Pays Basque, un petit cabaret en attendant, vers la mi-décembre, M. Etcheverry à la taverne Bordeaux-lac.
- Cette année, une nouveauté : un déjeuner au club une fois par trimestre, qui remporte un grand succès !
- Comme d'habitude tous les mois, un petit loto et les anniversaires.

Bref, si vous vous sentez seul chez vous, pas d'hésitation, « Lous Cardounets » sont là !

Contact : Véronique Mandron, Présidente
au 05 56 89 06 85

AAPMA des Pêcheurs de l'Eau Bourde

Changement à l'AAPPMA des pêcheurs de l'eau Bourde après 8 années de bons et loyaux services… le Président Jean-Serge Peuchaud a quitté l'association le 1er août dernier, sa mission bien remplie !
L'ancien vice-président, Francis Girard, lui succède donc dorénavant, avec le responsable de l'APN carnassiers, Pascal Nicolay, comme vice-président.
La saison 2011 va commencer dès le **samedi 8 janvier** avec un lâcher de truites sur le Lac vert, suivi d'un autre pour le **samedi 22 janvier**, le même jour que l'assemblée générale de l'AAPPMA. La pêche y sera donc fermée à partir de 10h jusqu'à la fin de l'AG.



L'ouverture de la truite sur les cours d'eau comme l'Eau Bourde est fixée, pour 2011, au **samedi 12 mars**, avec également un lâcher de truite au Lac vert !
Le Lac vert à vocation d'intérêt halieutique départemental pour le carnassier est soumis à une réglementation particulière ; merci de bien vouloir prendre connaissance du règlement intérieur avant toute action de pêche !
De plus, une carte spécifique (gratuite) est obligatoire pour y pêcher, en plus de la carte fédérale !
Enfin, toute forme d'amorçage y est strictement interdite (arrêté municipal) pour préserver la bonne qualité de l'eau.
Les cartes de pêche 2011 seront disponibles à la vente **aux alentours du 23 décembre 2010** dans nos points de ventes habituels (pour Canéjan, au centre commercial de la House - Hall de la presse) ; des permanences seront également assurées les vendredis veilles de lâchers et d'ouverture au lac vert à la salle Guy Miramon.

Renseignements au 06.79.31.46.73 – courriel : pecheurseau-bourde@live.fr - Site Web (avec accès blog) http://www.pecheaubourde.com/ ou par le site de la mairie de Canéjan www.canejan.fr (rubrique Associations/Sport).

Une rentrée en « Festival » pour Les Affreux Disent Yak

THÉÂTRE

La Troupe canéjanaise « Les Affreux Disent Yak », née en 2002, a inauguré sa rentrée théâtrale par sa participation au festival « Gueule d'amateurs » de Blanquefort. Elle y a présenté son tout nouveau spectacle « Bon, Alors ! » créé en juin dernier et joué au profit du Groupe humanitaire de Canéjan.
La troupe, composée de copains, tous comédiens amateurs, souhaite aujourd'hui faire tourner le spectacle.
Tour à tour acteurs, écrivains, metteurs en scène, décorateurs, déménageurs (quand la troupe se déplace), tous les membres sont impliqués. Même les conjoints !
Cette année, mention spéciale à Dominique Biscaro pour l'invention de la « machine infernale » et les éclairages ainsi qu'à Evelyne Léost pour la bande son qu'il faut déclencher au bon moment !
La troupe a reçu le prix spécial du burlesque au festival « Gueule d'amateurs » de Blanquefort, le second prix d'interprétation féminine pour Nathalie Brochet et une mention spéciale au « facteur », alias Pascal Duprat.
« Les Affreux Disent Yak » se sont produits également à Villenave d'Ornon dans le cadre du festival « Villenave sur Scène » et à Cestas dans le cadre du festival « Tandem ».

Nos prochaines dates de représentation :
Rauzan : samedi 22 janvier 2011 à 20h30
Canéjan : mardi 29 mars 2011 à 20h30
St Selve : samedi 14 mai 2011 à 20h30 ….
Et d'autres à venir…

Plus d'infos sur le site : http://lesaffreuxdisentyak.free.fr



- **La Pièce :** Bon ! Une famille, des personnages singuliers et attachants. Une mécanique bien huilée jusqu'à … Alors ?
- **Metteurs en scène :** Dominique CIALTI et Philippe VIGUIER
- **Ecriture :** Nathalie BROCHET, Dominique CIALTI, Eric CUVILLIER et Philippe VIGUIER
- **Acteurs :** Lorette BISCARO, Nathalie BROCHET, Dominique CIALTI, Eric CUVILLIER, Pascal DUPRAT, Christian ROCHE, Philippe VIGUIER, Gaëlle VOLKMANN, Guy VOLKMANN
- **Son :** Evelyne Léost
- **Lumières :** Dominique Biscaro



Percus en folies

Percus en folies devient également une association à caractère humanitaire…

Bonjour à tous ! Nous sommes l'association « Percus en Folies ».

Pour la plupart, vous nous connaissez sous la forme d'une association culturelle, à travers nos différentes interventions (Fête de la Musique, Carnaval ou notre Spectacle) ou alors par le biais de nos ateliers batterie et percussions pour tous les âges ou les temps d'éveils musicaux pour les maternelles proposés tout le long de l'année scolaire…

Mais il y a du nouveau !

En effet, cette année, nous nous sommes constitués en association à caractère humanitaire et culturel ! Et oui, nous avons bien dit « humanitaire » ! Car nous sommes désormais en partenariat avec la ville de Diourbel au Sénégal.

En janvier 2010, Flavien BLANC, notre Président, accompagné de deux professeurs et de deux autres élèves, est parti au Sénégal monter deux groupes frigorifiques pour la section « BEP Froid et Climatisation » du Lycée Cheikh Ahmadou Bamba à Diourbel.

Faisant suite à ce voyage et souhaitant continuer les projets ou en créer de nouveaux, nous nous sommes rattachés aux différents projets menés depuis 5 ans par le Lycée Philadelphe de Gerde à Pessac, sous la houlette de M. Gérard POUTOU, Professeur d'électrotechnique et vice-président de l'association depuis septembre.

En parallèle, d'autre projets que nous soutenons sont en cours de réalisation comme celui de la création d'une ludothèque et de l'aménagement d'un nouveau local d'accueil des tout-petits ou encore d'un centre culturel, etc.

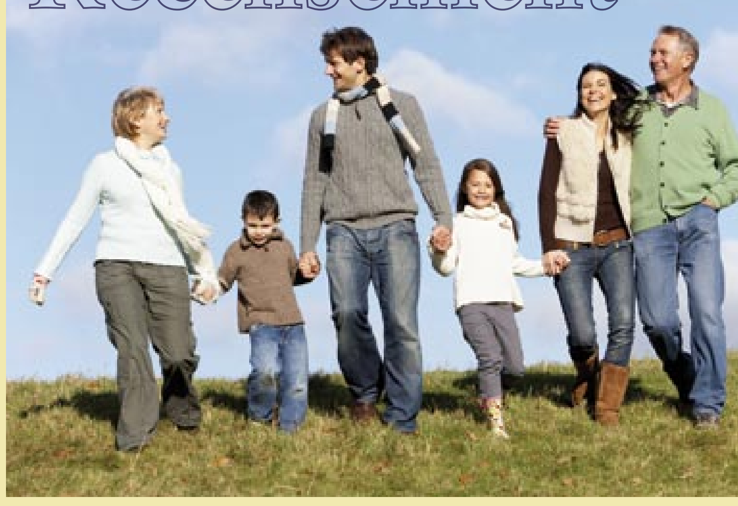
Pour cette année, nous privilégions le partenariat avec une association Sénégalaise d'aide aux enfants des rues qui se nomme **« Karangue Khaleyi »**. Nous avons donc comme projet de venir en aide à ces enfants démunis de vêtements, d'hygiène et de nourriture, et qui sont obligés de mendier pour pouvoir se nourrir. Nous leur viendrons en aide grâce à un dispositif qui sera mis en place prochainement, sous le slogan de : **« 1 € = 1 sourire ! »**.

Si nos projets vous intéressent, vous êtes les bienvenus dans notre association en tant que bénévole pour nous aider dans nos différentes actions ou en tant que donateur…

Pour plus de renseignements, contactez Flavien au 06 70 15 70 05.

« Ils ont besoin de nous, nous avons besoin de vous ! »

Recensement



Recensement de la population : Top Départ le 20 janvier 2011 !

Toute la population canéjanaise sera recensée entre le 20 janvier et le 19 février 2011 !

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.

Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné(s).

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). **Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 19 février 2011.**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Contact : Mairie de Canéjan - serv. des Affaires Générales : 05 56 89 08 60 ou mairie@canejan.fr

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : http://www.lerecensementetmoi.info

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : http://www.insee.fr



Voirie

Rétrécissement de chaussée, Avenue Ferdinand de Lesseps...

Faisant suite aux dégradations, volontaires ou non, occasionnées sur les portiques situés avenue Ferdinand de Lesseps, et eu égard aux coûts engendrés par les réparations, un nouvel aménagement de voirie va voir le jour. Celui-ci consiste, s**ur le modèle de l'écluse en béton, à rétrécir la chaussée à sa partie centrale**, sur une seule file de circulation de 2,50 mètres, avec sortie prioritaire de Canéjan vers Gradignan (afin d'obliger les véhicules arrivant de Gradignan à ralentir au terme de la ligne droite).

A cette occasion, **la circulation dans ce secteur a été modifiée** (circulation via l'avenue de la Pointe désormais prioritaire par rapport à l'avenue Ferdinand de Lesseps ; nouvelle règle de circulation signalée par un marquage au sol et la présence de "Cédez-le-passage").

Eclairage de la piste cyclable longeant le stade des Peyrères...

Faisant suite à une série de dégradations, l'éclairage public sur toute une partie de cette piste a été suspendu momentanément. Mi-décembre, les services techniques municipaux ont procédé à la remise en état complète des 30 points lumineux de la zone et installé un système avec horloge intégrée. Ainsi, l'éclairage fonctionnera dès la tombée de la nuit et sera coupé de 23h00 à 6h00.

Etat civil

4e trimestre 2010

Naissances

LARDIEG Samuel	15 sept 10
ALLAIRE Louise, Tessa, Marie	16 sept 10
MARTIN Kenzo	17 sept 10
DA SILVA--de VISME Joaquim, Emmanuel	13 oct 10
DEFAYE Valentine, Juliette, Roberte, Gisèle, Colette	2 nov 10

Mariages

Sabrina MOZZICONACCI & Damien CAMI	11 sept 10
Lucie CASTET & Vincent DOUGNAC	18 sept 10
Sophie CLINKSPOOR & Damien DERRIPS	2 oct 10
Roseline TEXIER & Luc De MARCO	13 nov 10

Décès

MERCIER épouse FIOLEAU Danielle	16 sept 10
LAFONT Marie	16 sept 10
PUYVANDRAN veuve ASTOLA-GARMENDIA Micheline	19 sept 10
LARA Pierre	6 oct 10
MANO Michel	10 oct 10
GRAVIER veuve POUMEYROL Jeanne	14 oct 10
ARDOUYTZ épouse LABRACHERIE Véronique	18 oct 10
SEGUIN Marie	8 nov 10

Canéjan, labellisée « *Commune Sport pour Tous* »



Dans le cadre du plan régional de promotion des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre, mis en œuvre grâce à la collaboration de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et du Comité Régional Olympique et Sportif, l'association « Aquitaine Sport pour Tous » met en place un label « COMMUNE SPORT POUR TOUS » ouvert à l'ensemble des collectivités locales de la région Aquitaine.

Ce label, délivré par un jury composé de personnalités qualifiées des services Jeunesse, Sports et de la Cohésion Sociale, du mouvement sportif, de représentants des élus locaux et d'Aquitaine Sport pour Tous, permet de valoriser les communes ayant mis en place une politique sportive ouverte à l'ensemble de leurs habitants.

Pour la seconde année consécutive, Canéjan s'est vue décerner ce label avec une note de 4/5 en raison de sa participation à des manifestations « Sport pour tous », de l'existence et de la mise à disposition de ses équipements sportifs au grand public et de la mise en place d'une animation permanente « Sport pour tous » par des animateurs municipaux diplômés pour proposer tous types d'activités sportives.

Un peu d'histoire...

Lors de précédents conseils, les élus ont baptisé de nouvelles voies et résidences de noms issus de l'histoire de la commune :

- opération Gironde Habitat, chemin de Maujay : **résidence de la Faïencerie**, en souvenir d'une ancienne faïencerie et poterie située à proximité et fondée au milieu du 19ème siècle
- opération Domofrance, chemin de Malores : **résidence Kercado**, en souvenir de Melchior Le Sénéchal de Kercado, propriétaire de Lestonnat, de Pey Arnaud et autres lieux à proximité au 19ème siècle
- rue à proximité du chemin de Malores : **chemin de Boisvert**, du nom de la maison forte de Malores au 18ème siècle
- allée du chemin de Gineste : **impasse du Pèlerin**. Le Petit Bordeaux était une étape pour les pèlerins de Saint-Jacques et possédait une chapelle Sainte-Catherine au 17ème siècle
- dans le lotissement Actipolis II : **Avenue de la Pointe** (nom du lieu-dit à la rencontre des communes de Canéjan, Pessac et Gradigan) et **rue Nully de Harcourt** (du nom d'un propriétaire du château de Rouillac dans les années 1840 et possesseur de plus de 300 hectares sur la commune, dont la zone Actipolis).

Groupe majoritaire «Canéjan pour tous»

Grenelle de l'Environnement : réelle avancée ou "plan comm" ?

De nombreux quotidiens et magazines se sont risqués à un premier bilan du Grenelle… mission quasiment impossible… Texte trop indigeste ?

D'après Jean-Louis Borloo, plus de 90 % des 273 engagements contenus dans le Grenelle sont déjà réalisés ou en cours de l'être. Pourtant, les journalistes semblent avoir beaucoup de mal à dresser un bilan… En effet, les engagements pris sont très flous et la communication autour surabondante ; la plupart du temps, les engagements sont conditionnés, « sous réserve »… et dans l'attente de décrets non publiés.

S'agissant de la taxe carbone, il n'a jamais été écrit que celle-ci serait mise en place, le gouvernement ayant simplement décidé « la mise à l'étude » de la contribution climat énergie (objectif atteint : ils y ont réfléchi !).

D'autre part, quand le gouvernement fixe des objectifs avec une date butoir, l'année choisie est suffisamment lointaine (souvent en 2020, deux Présidentielles auront eu lieu entre temps) pour être ni « trop tenu », ni « tenu trop vite » par cet engagement… Certes, un changement radical de notre politique de développement ne se fait pas du jour au lendemain, mais même quand la loi est votée, faut-il encore que les décrets d'application soient publiés (le Grenelle 2 nécessite la rédaction de 190 décrets d'application pour entrer en vigueur, soit l'activité réglementaire d'environ 10 années) !

Au regard de certains, un des domaines concernés par l'une des plus grandes avancées serait celui du bâtiment, tendant à rendre l'habitat plus écologique… est-ce une réalité ?

Le bâtiment représente aujourd'hui le premier poste de dépense énergétique en France et le quart des dégagements de CO_2. Le Grenelle déclare s'être engagé depuis 2008 dans une politique d'incitation dans le neuf comme dans l'existant pour des constructions basse consommation. Pourtant, malgré les dispositifs incitatifs (crédit d'impôts, éco-prêt, etc.), seule une dizaine de milliers de rénovations-constructions BBC (bâtiment basse consommation) a été réalisée dans toute la France. Certes, une avancée « sérieuse » est à saluer, celle de la nouvelle réglementation thermique « RT 2012 », applicable dès le début d'année 2013… dans le neuf uniquement ! Car en effet, le problème de l'existant reste entier. Un logement dit « passoire thermique » consomme **10 fois plus** qu'un bâtiment BBC (cela représente environ 24 millions de logements). D'où la nécessité d'un vaste programme de rénovation thermique pour les 40 années à venir. L'absence d'un tel plan montre l'incapacité des gouvernants actuels à répondre aux enjeux écologiques. Un exemple, pour la construction d'un bâtiment BBC, il est toujours possible de contourner la norme de basse consommation : **avec RT 2012, la limite de consommation énergétique réglementaire est de 50kWh/m²/an.** Vous pouvez consommer 200kWh/m2/an et revendre 150kWh/m2/an à EDF (grâce à la mise en place de panneaux photovoltaïques), la norme des 50kWh est alors respectée ! En réalité, cela n'a rien à voir avec une amélioration de la performance thermique du bâtiment. L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) estime à 600 milliards le coût de ce plan de rénovation d'ici 2050. Or, les **2 milliards** initialement prévus dans le plan de relance pour les économies d'énergie dans le bâtiment se sont réduits à **500 millions**. Sans une intervention publique forte, l'habitat écologique risque de devenir un nouvel instrument d'injustice sociale et de clivage entre ceux qui auront les moyens d'avoir ce mode de vie écologique et le reste de la population qui s'enfoncera sous le poids des factures d'énergie de plus en plus lourdes à supporter et qu'on ne manquera pas, par ailleurs, de culpabiliser…

Pourtant, il s'agit à la fois d'un réel investissement social (3 millions de personnes sont en situation de « précarité énergétique »), mais aussi d'un projet industriel qui concerne 150 000 emplois sur 40 ans (professionnels de la rénovation thermique, formation, recherche…).

Ce plan de rénovation thermique permettrait à la France d'économiser au-delà du coût social que représente le chômage. **1 euro investi dans l'isolation correspond à 2 euros minimum économisés dans la production d'énergie.**

C'est un moyen de réorienter les masses énormes d'argent consacrées à l'achat d'hydrocarbures, faiblement créateur d'emploi, vers une économie respectueuse de l'environnement.

Aurore BOUTER

Adjointe déléguée au Patrimoine

Groupe minoritaire «Bien vivre à Canéjan»

Les représentants du groupe «Bien vivre à Canéjan» n'ont pas souhaité s'exprimer.

A votre service...











TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
VOIRIE - RESEAUX DIVERS
AMÉNAGEMENT D'ITINÉRAIRES
CYCLABLES ET PIÉTONNIERS

24, rue Marion-de-Jacob
B.P. 80352 33694 Mérignac Cedex
Tél. 05 56 34 39 78
Fax 05 56 34 10 79

S.A.R.L. au Capital de 168 000 €
RCS B 79 B 0740
Siret 950 000 190 00013
Code APE 451 A



TELESURVEILLANCE DE PROXIMITE

- Appel local sans aucun surcoût
- Consignes personnalisées
- Implanté au sud de Bordeaux
- Interventions sur site

25 ans d'expérience

LES PROFESSIONNELS DE LA SECURITE

Etude - Devis - Installation - SAV
Alarme vol - Incendie - Vidéo

05.56.30.96.62

www.abt-alarmes.com